



Genève, le 10 octobre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Nouvel Hôtel des archives: signature d'une convention de partenariat

Le canton de Genève, représenté par M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, et l'association Avenir du passé, représentée par son président, M. Roger Mayou, ont signé ce jour une convention de partenariat prévoyant un don financier privé afin de soutenir la construction du nouvel Hôtel des archives.

La signature de cet accord permet à ce projet de franchir une étape décisive. Dotée par la fondation Hans Wilsdorf, l'association Avenir du passé participera en effet au financement du projet à hauteur de 25 millions de francs. Le démarrage des travaux est prévu avant fin 2020.

Pour rappel, le Grand Conseil a voté en 2016 un crédit d'étude de 3,689 millions de francs en vue de la construction d'un bâtiment destiné aux archives d'Etat sur le site de l'Arsenal (rue de l'Ecole-de-Médecine 13). Ce dernier, construit en 1875, est l'aile encore existante de l'ancienne caserne de Plainpalais. En mars 2018, un concours international d'architecture désignait le lauréat, soit la société Pont 12 architectes (VD). La rénovation du bâtiment historique permettra non seulement de réunir l'ensemble des archives d'Etat sur un seul et même site, mais abritera également d'autres services de l'administration ainsi que les locaux de la Compagnie de 1602.

Le projet vise à préserver les archives de l'Etat de Genève qui couvrent mille ans d'histoire, du Moyen-Age à nos jours. Ce patrimoine informationnel unique est en effet aujourd'hui conservé dans des conditions non maîtrisées qui lui font courir un réel danger de disparition. Les trente kilomètres d'archives seront ainsi protégés dans des espaces sécurisés et mis à disposition du public dans des salles de travail et d'exposition répondant aux besoins actuels et à venir. La participation financière privée permet à l'Etat de réaliser cet objectif dans des conditions et des délais particulièrement favorables.

Ce bâtiment classé, situé dans un quartier en plein développement, trouvera une vocation patrimoniale en accueillant l'histoire de Genève au cœur même de la Cité. En outre, un nouvel espace vert ouvert au public dans la cour remplacera un parking actuellement réservé à des véhicules de l'administration.

Pour toute information complémentaire : M. Pierre Flückiger, archiviste d'Etat, chancellerie d'Etat, PRE, T. 022 327 93 20.